

**CFA 2S**Formations Sanitaires et Sociales
en Nouvelle-Aquitaine

Niveau: 3 (équivalent CAP)

Prérequis : aucun

05 49 79 53 33
www.cfa2s.fr
contact@cfa2s.frSiège du CFA
14 bis rue d'Inkermann
BP 29105
79061 NIORT cedex 09

Titre professionnel Assistant de vie aux familles (TP ADVF)

En alternance

Cursus complet

Formation sur 1 an

Le métier

L'assistant(e) de vie aux familles intervient auprès de personnes ayant besoin d'un accompagnement dans les actes essentiels du quotidien, de manière régulière ou ponctuelle. Il ou elle contribue au bien-être des enfants, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, en convalescence ou atteintes de maladie.

Dans le respect du cadre de la prestation et de ses fonctions, l'assistant(e) de vie assure l'entretien du logement et du linge, et peut également prendre en charge la garde d'enfants à domicile.

Professionnel(le) bienveillant(e) et empathique, il ou elle adopte une posture adaptée à chaque situation et communique avec respect, en tenant compte des habitudes, des choix et des souhaits de la personne accompagnée.

Lieux d'exercice

L'assistant(e) de vie aux familles exerce principalement au domicile des particuliers, où il ou elle accompagne les personnes dans les gestes du quotidien et contribue à leur confort de vie. Selon son statut, il ou elle peut être salarié(e) d'un particulier employeur, d'une association, d'une entreprise de services à la personne ou d'un centre communal d'action sociale (CCAS). L'activité peut également s'exercer dans certaines structures collectives telles que des résidences autonomie, des crèches familiales ou des centres d'accueil de jour. Les déplacements font partie intégrante du métier, l'assistant(e) intervenant souvent auprès de plusieurs bénéficiaires dans la même journée.



Objectifs de la formation

Permettre à l'apprenant de :

- Découvrir l'environnement des services à la personne
- Acquérir les savoir-faire et savoir être pour assister la personne à charge
- Favoriser l'autonomie, le bien-être et la sécurité des personnes accompagnées
- Acquérir les connaissances relatives aux différentes réglementations obligatoires



Contenu de la formation

13 compétences professionnelles réparties autour de 3 activités types :

- **Entretenir le logement et le linge d'un particulier**
 - Établir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier
 - Entretien du logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés
 - Entretien du linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés
- **Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets**
 - Établir une relation professionnelle avec la personne et son entourage
 - Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement
 - Aider la personne dans la réalisation de ses projets et à maintenir un lien social
 - Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer.
 - Aider la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas.
 - Adapter son intervention à la personne en situation de handicap
- **Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile**
 - Définir avec le parent le cadre de l'intervention auprès de l'enfant
 - Prévenir les risques et assurer la sécurité de l'enfant
 - Accompagner l'enfant dans ses apprentissages de base, dans sa socialisation et lors de ses activités
 - Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas



Modalités d'entrée selon public

1 En apprentissage

- avoir moins de 30 ans à la signature du contrat d'apprentissage*

2 Pour les apprentis ou autres publics inscription au CFA 2S via notre site internet :

- Renseigner la « fiche contact » et transmettre les documents demandés (CV, lettre de motivation, pièce d'identité, promesse d'embauche ou contrat signé)

* pas de limite d'âge pour les personnes bénéficiant d'une RQTH, d'un statut de sportif de haut niveau, ou porteur d'un projet de création d'entreprise.



Publics

- Personnes issues du système scolaire, demandeurs d'emploi, salariés.

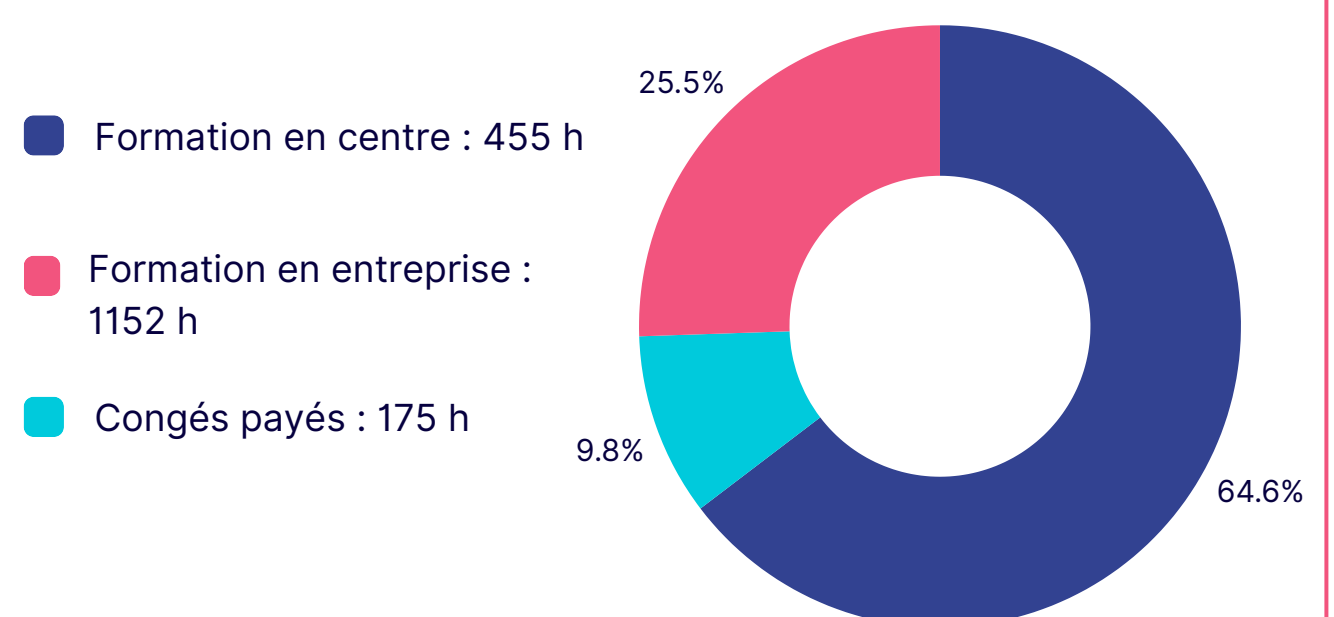


La formation est accessible aux publics en situation de handicap. Votre situation peut nécessiter des aménagements/ adaptations. Un référent est là pour vous accompagner :

Eloïse SCHNAPPER
06 30 03 73 35
e.schnapper@cfa2s.fr

Organisation de l'alternance

Répartition de l'activité de l'apprenti ou salarié en contrat de professionnalisation ADVF pour un contrat de 12 mois



Modalités d'évaluation

Mise en situation professionnelle : 01 h 15 min

Le candidat tire au sort un sujet. Le sujet comporte les informations nécessaires pour une première intervention au domicile d'une personne.

L'épreuve se déroule en trois temps :

- pendant 5 minutes, le candidat prend connaissance du sujet
- pendant 60 minutes, il assure l'intervention auprès de la personne
- pendant 10 minutes, il commente son intervention

La compétence « Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement » est validée par la présentation du certificat « acteur prévention secours du secteur de l'aide et du soin à domicile » (APS ASD) ou du certificat « sauveteur secouriste du travail » (SST) en cours de validité.

Entretien technique : 00 h 50 min

L'entretien technique a lieu à l'issue de la mise en situation.

Il comporte deux parties :

- pendant 25 minutes, le jury questionne le candidat sur les connaissances nécessaires pour adapter son intervention à la personne en situation de handicap
- pendant 25 minutes, le jury questionne le candidat au sujet de l'intervention auprès de l'enfant et lui demande de réaliser un geste technique en lien avec la prise en charge d'un enfant en bas âge.

Le jury s'appuie sur un guide d'entretien.

La compétence « Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement » est validée par la présentation du certificat « acteur prévention secours du secteur de l'aide et du soin à domicile » (APS ASD) ou du certificat « sauveteur secouriste du travail » (SST) en cours de validité.

Entretien final : 00 h 15 min

Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 02 h 20 min

La validation du TP peut se faire par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP).

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitation

- RNCP718 - MC5 - Aide à domicile
- RNCP2817 - CAP - assistant(e) technique en milieu familial et collectif
- RNCP28048 - CAP - Accompagnant éducatif petite enfance
- RNCP34692 - Employé familial
- RNCP36004 - DE - Accompagnant éducatif et social
- RNCP37669 - CAP - Agent accompagnant au grand âge
- RNCP25085 - CAPA - Services aux personnes et vente en espace rural
- RNCP35830 - DE - Aide-Soignant
- RNCP35832 - DE - Auxiliaire de puériculture
- RNCP35506 - TP - Assistant de vie aux familles

Modalités d'accès à la formation et délai

- Inscription au CFA 2S après signature d'un contrat d'apprentissage, d'un contrat de professionnalisation et/ou validation de votre dossier.
- Date prévisionnelle d'entrée en formation ou de début des cours : avril
- Possibilité de s'inscrire à un ou plusieurs CCP composant le titre.

Tarifs

- Gratuité pour les apprentis
- Employeurs privés et associatifs : prise en charge par les OPCO
- Employeurs publics (FPT/FPH/FPE) : **sur devis, nous contacter**

Le financement/la rémunération

Formation accessible en contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, autres (sur dossier)

La rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération en fonction de son âge, de son ancienneté dans l'apprentissage, et la nature de son employeur. Ces rémunérations sont réglementées. La rémunération des apprentis est exonérée de charges salariales dans la limite de 50% du SMIC.

Dans un établissement adhérent à la branche sanitaire et sociale privée à but non lucratif :

	-18 ans	18/20 ans	21/25 ans	26 ans et +
1ère année	35% du SMIC	50% du SMIC	65% du SMIC*	100% du SMIC*

Dans un établissement adhérent d'une autre branche ou de la Fonction Publique:

	-18 ans	18/20 ans	21/25 ans	26 ans et +
1ère année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC*	100% du SMIC*

* Ou % du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé, s'il est plus favorable, pour les jeunes de 21 ans et plus

Autres rémunérations

Selon profil, nous consulter.

Titre professionnel Assistant de vie aux familles

Code : RNCP37715

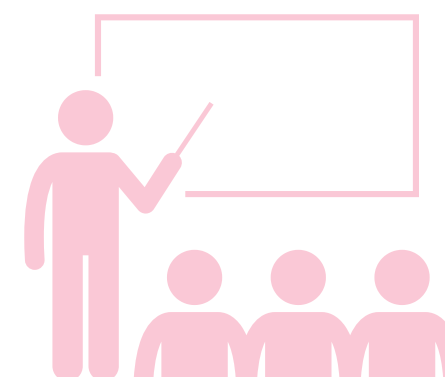
Certificateur : Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion

Enregistrement : 11/07/2023

Lieu de formation

CFA 2S

14 bis rue d'Inkermann
79000 Niort



Le contrat d'alternance (de professionnalisation ou d'apprentissage)

Le contrat en alternance a pour objet de permettre à des personnes d'acquérir une formation générale, théorique et pratique en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle, sanctionnée par un diplôme, un titre ou une certification à finalité professionnelle. Il associe l'exercice d'une activité professionnelle en entreprise à des périodes de formation dispensées par un organisme de formation.

Approche pédagogique

Groupe restreint (de 8 à 12 stagiaires) pour permettre un parcours individualisé

Pédagogie adaptée, pratique permettant à l'apprenant de développer, en plus des connaissances en lien avec le diplôme visé, des compétences transversales comme l'autonomie et la responsabilité, qui seront essentielles à la création du parcours professionnel du candidat.

Ces méthodes actives sont mises en œuvre par des intervenants experts venant du monde de l'entreprise, titulaires de connaissances et compétences réelles du métier visé. Les séances sont basées sur des échanges, des partages et des retours d'expériences.

CFA : vos contacts apprentissage

Éloïse SCHNAPPER
06 30 03 73 35
e.schnapper@cfa2s.fr

